

Image not found or type unknown



Liquidation de la communauté

Par **dpatrock**, le **11/11/2009** à **01:46**

bonjour je me suis marié en 2001 sans contrat, mes parent m'ont légué un terrain + une maison en court de construction, nous avons fait un pret pour terminer cette maison, m'a femme m'a quitté avant même de payer la premiere échéance en 2003 en prenant presque tous les meubles et me faisant une attestation de son départ et des meubles pris, nous avons divorcé en 2008 et maintenant elle me réclame la moitié de la maison, sachant que le crédit a été exclusivement réglé par moi et qu'a ce jour la valeur du montant du crédit restant - la donation est supérieure a la valeur de revente de la maison. que peu elle espéré car mon avocat me conseille de lui donner un dédommagement (+ de 10 000€) que je n'ais pas et de ne pas aller au tribunal. ncordialement patrick